**POLITIQUES DE FINANCEMENT POUR DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS INCLUSIFS**

**Outil d’auto-évaluation des politiques de financement**

L’Agence européenne pour l’éducation adaptée et inclusive (l’Agence) est un organisme indépendant et autonome. L’Agence est cofinancée par les ministères de l’Éducation de ses pays membres ainsi que par la Commission européenne par l’intermédiaire d’une subvention de fonctionnement au sein du programme d’éducation de l’Union européenne (UE) Erasmus+ (2014–2020).

| Cofinancé par le programme Erasmus+ de l’Union européenne | Le soutien apporté par la Commission européenne à la production de la présente publication ne vaut en rien approbation de son contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs ; la Commission ne peut être tenue responsable d’une quelconque utilisation qui serait faite des informations contenues dans la présente publication. |
| --- | --- |

Les opinions exprimées dans le présent document ne représentent pas nécessairement la position officielle de l’Agence, de ses pays membres ou de la Commission.

Nous remercions vivement les partenaires du projet pour leurs contributions aux activités du projet sur les politiques de financement pour des systèmes éducatifs inclusifs. Veuillez vous reporter au rapport *Politiques de financement pour des systèmes éducatifs inclusifs :* [*cadre d’orientation politique*](https://www.european-agency.org/resources/publications/financing-policies-inclusive-education-systems-policy-guidance-framework) pour consulter la liste des contributeurs.

Rédacteurs : Amanda Watkins, Edda Óskarsdóttir et Serge Ebersold

La reproduction d’extraits du présent document est autorisée à condition d’en indiquer clairement la source. Veuillez vous reporter à la licence Creative Commons référencée ci-dessous pour en savoir plus sur les questions de droit d’auteur. Ce document doit être référencé comme suit : Agence européenne pour l’éducation adaptée et inclusive, 2018. *Politiques de financement pour des systèmes éducatifs inclusifs : outil d’auto-évaluation des politiques de financement.* (A. Watkins, E. Óskarsdóttir et S. Ebersold, réd.). Odense, Danemark

En vue d’une plus vaste accessibilité, le présent document est disponible en 25 langues et dans un format électronique accessible sur le site web de l’Agence : [www.european-agency.org](http://www.european-agency.org)

Ceci est la traduction d’un texte original en anglais. En cas de doute quant à l’exactitude des informations fournies dans la traduction, veuillez vous reporter au texte original anglais.

ISBN : 978-87-7110-845-3 (électronique)

| Creative Commons Attribution-ShareAlike logo | © 2018 par la European Agency for Special Needs and Inclusive Education. *Politiques de financement pour des systèmes éducatifs inclusifs : outil d’auto-évaluation des politiques de financement.* Cette œuvre est une ressource éducative libre. Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International. Pour voir une copie de cette licence, visitez http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/ ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA. |
| --- | --- |

© **European Agency for Special Needs and Inclusive Education 2018**

| Secrétariat | Bureau de Bruxelles |
| --- | --- |
| Østre Stationsvej 33  DK-5000 Odense C Denmark  Tél. : +45 64 41 00 20  [secretariat@european-agency.org](mailto:secretariat@european-agency.org) | Rue Montoyer, 21  BE-1000 Bruxelles Belgique  Tél. : +32 2 213 62 80  [brussels.office@european-agency.org](mailto:brussels.office@european-agency.org) |

[**www.european-agency.org**](http://www.european-agency.org)

Outil d’auto-évaluation des politiques de financement

Les questions politiques, les buts et les objectifs définis dans le [*cadre d’orientation politique*](https://www.european-agency.org/resources/publications/financing-policies-inclusive-education-systems-policy-guidance-framework)doivent être directement liés aux mesures politiques qu'il convient de prendre aux différents niveaux du système éducatif inclusif : scolaire, local et national. Le cadre des questions, des buts et des objectifs définis dans le *cadre d’orientation politique* peut servir de base à l’examen des situations actuelles en matière de politiques de financement et à la définition des mesures à prendre.

Ce document présente un outil d’auto-évaluation qui peut être utilisé pour étudier les questions politiques relatives au financement des systèmes d’éducation inclusive, telles que :

* « Où en sommes-nous aujourd’hui ? »
* « Où voulons-nous en être demain ? »
* « Quels sont nos résultats ? »

Utilisation de l’outil d’auto-évaluation

L’outil d’auto-évaluation des politiques de financement a été élaboré en vue de deux utilisations possibles :

1. dans un premier temps, il peut servir d’outil pour aider à **vérifier** les cadres politiques et à définir les caractéristiques de référence des situations actuelles ;
2. une fois que les politiques sont modifiées et en place, il peut être utilisé pour **contrôler** leur mise en œuvre, et pour constater et reconnaître les progrès et les avancées réalisés.

Cet outil d’auto-évaluation a été conçu à l’intention des décideurs politiques chargés d’élaborer et de mettre en œuvre des politiques d’éducation inclusive aux niveaux national, régional et/ou local. Il vise clairement à soutenir la réflexion sur les politiques de financement de l’éducation inclusive en collaboration avec les décideurs travaillant dans différents secteurs sociaux (éducation, santé, aide sociale, etc.) aux niveaux national, régional et/ou local.

Lorsqu’elle est utilisée avec des groupes de professionnels, l’information recueillie à l’aide de l’outil peut éventuellement :

* + favoriser les discussions autour de questions clés communes ;
  + mener à des terrains d’entente en termes de compréhension des concepts clés dans différents secteurs ;
  + fournir une cartographie des barrières perçues et des facteurs facilitant la mise en œuvre des politiques de financement ;
  + soutenir la réflexion collective qui permet de définir des objectifs et des priorités communs en vue d’une action future.

Compléter l’outil d’auto-évaluation

Les tableaux ci-dessous s’articulent autour de l’idée d’un **continuum progressif** dans l’élaboration de politiques globales pour le financement de systèmes éducatifs inclusifs.

Chaque tableau comporte deux colonnes de textes représentant les extrêmes des situations politiques actuelles (points de départ politiques et situations politiques idéales). Celles-ci sont séparées par des colonnes grisées.

Les textes dans la colonne de gauche indiquent les **points de départ politiques** (c’est-à-dire que l’action politique menée dans un domaine spécifique est inexistante ou limitée).

La colonne de texte pour les points de départ politiques et celle pour les situations politiques idéales sont séparées par plusieurs colonnes grisées contenant des flèches ⇒. Celles-ci indiquent un continuum progressif vers la situation politique idéale.

La colonne suivante contient des textes indiquant les **situations politiques idéales** (c’est-à-dire qu’une action politique globale et intégrée est menée dans un domaine spécifique).

Ensuite, une colonne est prévue pour noter les **éléments probants** et les **commentaires** éventuels. Cela permet aux utilisateurs de fournir des informations sur les sources de leurs évaluations, ainsi que des précisions ou des commentaires d’évaluation concernant des éléments spécifiques. L’enregistrement de ces informations peut également servir de base à la discussion sur les éléments probants concernant les domaines sur lesquels s’appuyer et ceux à améliorer.

La dernière colonne sert à noter les **priorités potentielles** et les **voies éventuelles à suivre**. Ce tableau est fourni afin que les utilisateurs puissent définir les étapes suivantes possibles concernant des éléments spécifiques.

En renseignant tous les éléments des tableaux, on obtiendra un profil général des atouts et des défis perçus dans la situation politique actuelle.

L’outil ne fournit pas de « notation » pour les ⇒ flèches indiquant le continuum progressif. L’objectif est que les pays/utilisateurs discutent et décident d’une échelle d’évaluation liée à des outils similaires qu’ils pourraient utiliser, en appliquant des étiquettes aux forces politiques et aux domaines de réflexion déjà utilisés dans leurs propres contextes de travail.

Les utilisateurs doivent indiquer la position sur le continuum des politiques actuelles de leur pays. Cela permettra d’établir un profil général des points forts perçus et des domaines de réflexion des stratégies actuelles en matière de financement des systèmes éducatifs inclusifs. Les parties prenantes peuvent s’en servir pour repérer les domaines sur lesquels s’appuyer et ceux à améliorer.

Un tel processus est considéré comme essentiel pour trouver des solutions permettant de surmonter les barrières et définir les actions politiques prioritaires liées au cadre des questions, buts et objectifs en matière de financement des politiques.

Les questions, buts et objectifs intersectoriels des politiques de financement figurent dans les tableaux ci-après :

* les quatre questions intersectorielles sont présentées sous forme de titres de rubrique ;
* les buts politiques sont présentés sous forme de sous-titres. Ils sont formulés sous forme de questions clés à examiner globalement ;
* les objectifs spécifiques des politiques de financement sont les éléments à évaluer. Ils sont présentés sous forme d’énoncés contradictoires à chaque extrémité d’un continuum progressif.

Adaptation de l’outil d’auto-évaluation

Le matériel présenté dans les tableaux est de source ouverte et peut être adapté et développé pour répondre à des situations locales ou nationales spécifiques selon les besoins (veuillez vous référer à la [licence Creative Commons](#CC) dans ce document pour de plus amples informations). L’outil actuel peut être adapté par les parties prenantes nationales pour être utilisé dans des situations particulières au niveau régional ou local. Il peut également être décliné en plusieurs versions pour être utilisé avec des groupes d’écoles ou des écoles individuelles, en ayant éventuellement recours à différents formats de présentation ou médias.

Nous espérons que les utilisateurs adapteront le matériel de diverses façons, en fonction de leurs besoins.

Rubrique 1 : La nécessité de s’assurer que tous les apprenants peuvent bénéficier efficacement de possibilités d’éducation appropriées

1.1 Dans quelle mesure existe-t-il un engagement politique intersectoriel en faveur du droit à l’éducation inclusive pour tous les apprenants ?

| **Points de départ politiques** | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | **Situations politiques idéales** | **Éléments probants / commentaires** | **Priorités potentielles/voies à suivre** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1.1.1 L’engagement financier en faveur de l’éducation inclusive est limité ou inexistant. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | L’engagement financier en faveur de l’éducation inclusive est clairement énoncé et mis en œuvre. |  |  |
| 1.1.2 L’engagement financier en faveur de l’excellence pour toutes les parties prenantes du système est limité ou inexistant. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | L’engagement financier en faveur de l’excellence pour toutes les parties prenantes du système est clairement énoncé et mis en œuvre. |  |  |
| 1.1.3 L’engagement en faveur du développement de mesures de soutien diversifiées et adéquatement financées pour les apprenants et les parties prenantes est limité ou inexistant. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | L’engagement en faveur du développement de mesures de soutien diversifiées et adéquatement financées pour les apprenants et les parties prenantes est clairement énoncé et mis en œuvre. |  |  |

1.2 Dans quelle mesure les mécanismes d’affectation des ressources soutiennent-ils la mise en œuvre d’une éducation inclusive dans des contextes locaux en utilisant une approche communautaire ?

| **Points de départ politiques** | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | **Situations politiques idéales** | **Éléments probants / commentaires** | **Priorités potentielles/voies à suivre** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1.2.1 Les ressources nécessaires à la mise en œuvre d’une éducation inclusive en tant que tâche essentielle et domaine de responsabilité à tous les niveaux décisionnels (national, local et scolaire) ne sont pas disponibles. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Les ressources nécessaires à la mise en œuvre d’une éducation inclusive en tant que tâche essentielle et domaine de responsabilité à tous les niveaux décisionnels (national, local et scolaire) sont largement disponibles. |  |  |
| 1.2.2 Les ressources nécessaires pour que les écoles puissent assumer leur responsabilité sociale en matière d’éducation inclusive ne sont pas disponibles. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Les ressources nécessaires pour que les écoles puissent assumer leur responsabilité sociale en matière d’éducation inclusive sont largement disponibles. |  |  |
| 1.2.3 Les ressources spécifiques et ciblées dont les écoles ont besoin pour répondre à l’ensemble des divers besoins des apprenants ne sont pas disponibles. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Les ressources spécifiques et ciblées dont les écoles ont besoin pour répondre à l’ensemble des divers besoins des apprenants sont largement disponibles. |  |  |

1.3 Dans quelle mesure les mécanismes d’affectation des ressources soutiennent-ils le développement scolaire et le renforcement des capacités pour une éducation inclusive ?

| **Points de départ politiques** | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | **Situations politiques idéales** | **Éléments probants / commentaires** | **Priorités potentielles/voies à suivre** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1.3.1 Il existe un déséquilibre entre les approches de financement fondées sur les besoins (contribution) et les approches de financement englobant tous les acteurs intervenant dans le processus éducatif (rendement). | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Un équilibre durable entre les approches de financement englobant tous les acteurs intervenant dans le processus éducatif (rendement) et les approches de financement fondées sur les besoins (contribution) est mis en œuvre de manière efficace. |  |  |
| 1.3.2 Les ressources pour le développement de communautés d’apprentissage inclusives sont limitées ou inexistantes. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | De nombreuses ressources sont disponibles pour le développement de communautés d’apprentissage inclusives. |  |  |

Rubrique 2. La nécessité de promouvoir une approche de développement scolaire pour favoriser une éducation inclusive

2.1 Des mesures incitatives sont-elles proposées à toutes les écoles pour créer des environnements d’apprentissage favorables ?

| **Points de départ politiques** | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | **Situations politiques idéales** | **Éléments probants / commentaires** | **Priorités potentielles/voies à suivre** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 2.1.1 Le soutien financier ciblé pour les écoles et les apprenants susceptibles d’échouer sur le plan scolaire est limité ou inexistant. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | De nombreuses possibilités de soutien financier ciblé sont disponibles pour les écoles et les apprenants susceptibles d’échouer sur le plan scolaire. |  |  |
| 2.1.2 Les ressources permettant de soutenir un travail efficace au sein des réseaux d’apprentissage sont limitées ou inexistantes. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | De nombreuses ressources permettant de soutenir un travail efficace au sein des réseaux d’apprentissage sont disponibles. |  |  |

2.2 Dans quelle mesure les écoles sont-elles aidées à assumer de façon autonome la responsabilité de répondre aux besoins de tous les apprenants ?

| **Points de départ politiques** | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | **Situations politiques idéales** | **Éléments probants / commentaires** | **Priorités potentielles/voies à suivre** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 2.2.1 La souplesse en matière d’utilisation des fonds publics est limitée ou inexistante. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Des degrés de souplesse clairement énoncés et contrôlés de manière efficace concernant l’utilisation des fonds publics sont en place. |  |  |
| 2.2.2 La souplesse au niveau scolaire concernant les programmes d’études, l’évaluation et l’affectation des ressources est limitée ou inexistante. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Des degrés de souplesse clairement énoncés et contrôlés concernant les programmes d’études, l’évaluation et l’affectation des ressources sont en place. |  |  |

2.3 Dans quelle mesure la mise en œuvre d’une éducation inclusive est-elle intégrée aux mécanismes d’assurance qualité au niveau scolaire ?

| **Points de départ politiques** | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | **Situations politiques idéales** | **Éléments probants / commentaires** | **Priorités potentielles/voies à suivre** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 2.3.1 Les ressources permettant d’aider les écoles à bien répartir la direction sont limitées ou inexistantes. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | De nombreuses ressources sont disponibles pour aider les écoles à bien répartir la direction. |  |  |
| 2.3.2 Aucun cadre de mécanismes d’affectation des ressources pour des environnements de soutien et d’apprentissage innovants n’est en place. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Un cadre de mécanismes d’affectation des ressources pour des environnements de soutien et d’apprentissage innovants est en place. |  |  |

Rubrique 3. La nécessité d’offrir des environnements d’apprentissage innovants et souples

3.1 Dans quelle mesure les systèmes d’affectation des ressources et de soutien encouragent-ils les stratégies de renforcement des capacités à différents niveaux du système ?

| **Points de départ politiques** | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | **Situations politiques idéales** | **Éléments probants / commentaires** | **Priorités potentielles/voies à suivre** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 3.1.1 Les ressources nécessaires pour soutenir les stratégies de renforcement des capacités au niveau des communautés locales ne sont pas disponibles. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | De nombreuses ressources sont disponibles pour soutenir les stratégies de renforcement des capacités au niveau des communautés locales. |  |  |
| 3.1.2 Les ressources disponibles pour soutenir les stratégies de renforcement des capacités en milieu scolaire sont limitées ou inexistantes. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | De nombreuses ressources sont disponibles pour soutenir les stratégies de renforcement des capacités en milieu scolaire. |  |  |
| 3.1.3 Les ressources spécifiques et ciblées pour les stratégies de renforcement des capacités sont limitées ou inexistantes en ce qui concerne l’apport d’un soutien externe aux besoins des apprenants. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Les ressources spécifiques et ciblées pour les stratégies de renforcement des capacités sont disponibles en ce qui concerne l’apport d’un soutien externe aux besoins des apprenants. |  |  |

3.2 Dans quelle mesure les établissements spécialisés et séparés sont-ils efficacement soutenus pour servir de ressource aux établissements ordinaires ?

| **Points de départ politiques** | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | **Situations politiques idéales** | **Éléments probants / commentaires** | **Priorités potentielles/voies à suivre** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 3.2.1 Les mesures incitatives pour que les établissements spécialisés agissent en tant que centres de ressources à l’appui du secteur ordinaire sont limitées ou inexistantes. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Il existe de nombreuses mesures incitatives pour que les établissements spécialisés agissent en tant que centres de ressources à l’appui du secteur ordinaire. |  |  |
| 3.2.2 Les ressources nécessaires pour s’assurer que les questions d’éducation inclusive sont intégrées à la formation initiale et continue des spécialistes travaillant dans des établissements séparés ne sont pas en place. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Il existe de nombreuses ressources pour s’assurer que les questions d’éducation inclusive sont intégrées à la formation initiale et continue des spécialistes travaillant dans des établissements séparés. |  |  |

3.3 Dans quelle mesure l’éducation inclusive est-elle intégrée à l’ensemble des opportunités de perfectionnement professionnel ?

| **Points de départ politiques** | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | **Situations politiques idéales** | **Éléments probants / commentaires** | **Priorités potentielles/voies à suivre** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 3.3.1 Les ressources permettant d’intégrer l’éducation inclusive à toutes les opportunités de formation et d’éducation des enseignants sont limitées ou inexistantes. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Les ressources nécessaires pour intégrer l’éducation inclusive à toutes les opportunités de formation et d’éducation des enseignants sont largement disponibles. |  |  |
| 3.3.2 Les ressources permettant de promouvoir les capacités de direction nécessaires au développement d’écoles inclusives sont limitées ou inexistantes. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Les ressources nécessaires à la promotion des capacités de direction pour le développement d’écoles inclusives sont largement disponibles. |  |  |
| 3.3.3 Les ressources permettant d’inclure les parents dans les opportunités de formation/développement sont limitées ou inexistantes. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Les ressources nécessaires pour inclure les parents dans les opportunités de formation/développement sont largement disponibles. |  |  |

Rubrique 4. La nécessité de garantir des systèmes d’éducation inclusive transparents et responsables

4.1 Existe-t-il des stratégies de gouvernance multi-niveaux et multipartites qui promeuvent des systèmes d’éducation inclusive efficacement coordonnés ?

| **Points de départ politiques** | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | **Situations politiques idéales** | **Éléments probants / commentaires** | **Priorités potentielles/voies à suivre** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 4.1.1 Les mécanismes de gouvernance et d’affectation des ressources nécessaires pour promouvoir et guider le travail des réseaux d’écoles ne sont pas en place. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Des mécanismes efficaces de gouvernance et d’affectation des ressources nécessaires pour promouvoir et guider le travail des réseaux d’écoles sont en place et largement mis en œuvre. |  |  |
| 4.1.2 Les mécanismes de gouvernance et d’affectation des ressources nécessaires pour promouvoir et guider la collaboration horizontale au niveau local, l’affectation des ressources et la prise de décisions au sein des communautés locales et entre celles-ci ne sont pas en place. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Des mécanismes de gouvernance et d’affectation des ressources nécessaires pour promouvoir et guider la collaboration horizontale au niveau local, l’affectation des ressources et la prise de décisions au sein des communautés locales et entre celles-ci sont en place et largement mis en œuvre. |  |  |
| 4.1.3 Les mécanismes de gouvernance et d’affectation des ressources nécessaires pour assurer un cadre efficace de soutien professionnel interdisciplinaire ne sont pas en place. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Des mécanismes efficaces de gouvernance et d’affectation des ressources nécessaires pour assurer un cadre efficace de soutien professionnel interdisciplinaire sont en place et largement mis en œuvre. |  |  |
| 4.1.4 Les ressources nécessaires pour assurer l’efficacité et l’efficience du cadre de gouvernance interministérielle ne sont pas en place. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Des ressources sont prévues pour assurer l’efficacité et l’efficience du cadre de gouvernance interministérielle. |  |  |

4.2 Dans quelle mesure le passage de mécanismes de contrôle des procédures à des systèmes où les principales parties prenantes sont clairement tenues responsables de l’éducation inclusive a-t-il été soutenu et mis en œuvre ?

| **Points de départ politiques** | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | **Situations politiques idéales** | **Éléments probants / commentaires** | **Priorités potentielles/voies à suivre** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 4.2.1 Il n’y a aucun lien entre le financement de l’éducation inclusive et la planification des ressources fondée sur des éléments probants. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Le lien entre le financement de l’éducation inclusive et la planification des ressources fondée sur des éléments probants est clair et intégré aux politiques et à leur mise en œuvre. |  |  |
| 4.2.2 Les ressources nécessaires à la mise en œuvre de mécanismes de suivi qui établissent un lien entre l’utilisation des ressources par les écoles et les progrès accomplis vers les objectifs d’efficacité et d’équité ne sont pas en place. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Des ressources sont prévues pour la mise en œuvre de mécanismes de suivi qui établissent un lien entre l’utilisation des ressources par les écoles et les progrès accomplis vers les objectifs d’efficacité et d’équité. |  |  |
| 4.2.3 Le financement de l’éducation inclusive n’est pas lié au cadre des objectifs du système ni aux indicateurs de l’éducation inclusive. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Le financement de l’éducation inclusive est lié au cadre des objectifs du système et aux indicateurs de l’éducation inclusive, et des correspondances ont été établies. |  |  |
| 4.2.4 Les ressources nécessaires pour intégrer les questions d’éducation inclusive à l’ensemble des mécanismes de production de rapports et de diffusion ne sont pas en place. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Des ressources sont prévues pour intégrer de manière efficace les questions d’éducation inclusive à l’ensemble des mécanismes de production de rapports et de diffusion. |  |  |

4.3 Dans quelle mesure les buts et objectifs de l’éducation inclusive étayent-ils le cadre d’assurance qualité ?

| **Points de départ politiques** | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | **Situations politiques idéales** | **Éléments probants / commentaires** | **Priorités potentielles/voies à suivre** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 4.3.1 Les mécanismes d’affectation des ressources nécessaires pour garantir que les questions d’éducation inclusive sont intégrées à l’ensemble des systèmes d’assurance qualité ne sont pas clairs ou en place. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Il existe des mécanismes d’affectation des ressources clairs et efficaces pour garantir que les questions d’éducation inclusive sont intégrées à l’ensemble des systèmes d’assurance qualité. |  |  |
| 4.3.2 Les ressources nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des outils et des mécanismes pour l’assurance qualité de l’éducation inclusive ne sont pas en place. | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | ⇒ | Les ressources nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des outils et des mécanismes pour l’assurance qualité de l’éducation inclusive sont en place et fonctionnent de manière efficace. |  |  |